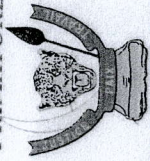


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 076/2023

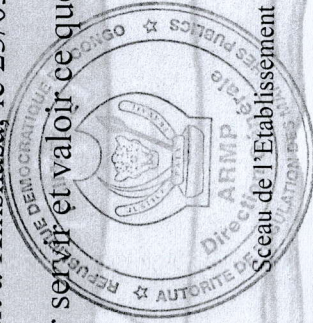
A LA SOCIETE SAFRIMEX

Après avoir reçu le contrat N° 005/GPK/MINTPI/CGPMP/2022, conclu avec le Ministère Provincial des Travaux Publics et Infrastructures, pour un montant total hors taxe de dollars américains vingt-quatre millions six cent septante-neuf mille cinq cent trente-quatre, septante-quatre centimes (USD 24 679 534,74) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant, soit dollars américains cent septante-deux mille sept cent cinquante-six, septante-quatre centimes (USD 172 756,74).

Fait à Kinshasa, le 23/03/2023.

Pour servir et valoir ce que ce droit

Directeur Administratif et Financier



Raymond M.L YUMBA
Directeur Général a.i